

ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

SIEGE SOCIAL : 63 RUE DE VILLIERS - 92900 NEUILLY SUR SEINE

MAZARS

SIÈGE SOCIAL : EXALTIS - 61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL S.A.

1 Rue de l'Europe - 67520 MARLENHEIM
Société Anonyme au capital de 5 295 764 €
RCS Saverne n° B 390 625 382

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- la note 32.1 « Engagements sur emprunts » et la note 35.4. « Risque de liquidité » développent la situation du groupe au regard des ratios financiers auxquels il est actuellement soumis ;
- la note 2.3.4 « Nouvelles normes et interprétations » détaille l'incidence des nouvelles normes et interprétations ;
- la note 8.2 « Suivi de la valeur des immobilisations » précise les modalités de détermination de la valeur nette comptable de 1 700 K€ retenue pour les actifs immobilisés détenus par la filiale russe EPI Vostok ;
- la note 19 « Passifs d'impôts différés » expose le traitement retenu au titre de la neutralisation de la dépréciation de la créance de la filiale russe EPI Vostok qui se traduit dans les comptes consolidés par une économie d'impôt de 1 979 K€ ;
- la note 34 « Secteurs opérationnels » précise les modifications intervenues en matière de découpage sectoriel des entités qui composent le groupe.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note 10 « Actifs d'impôts différés » et la note 19 « Passifs d'impôts différés » exposent les modalités d'évaluation et de comptabilisation des impôts différés. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié du traitement comptable retenu ainsi que des hypothèses de base utilisées pour leur évaluation.

Estimations comptables

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 8 « Tests de valeur des actifs ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation.

Comme indiqué dans la note 18 « Autres provisions non courantes », dans la note 21 « Autres provisions courantes » et dans la note 35.5 « Risques juridiques », votre société constitue des provisions pour couvrir les risques qu'elle encourt.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par le groupe, décrites dans les notes citées ci-dessus, sur la base des éléments disponibles.

Présentation d'ensemble des comptes consolidés

La note 34 « Secteurs opérationnels » expose la refonte de l'information sectorielle suite aux opérations de restructuration intervenues en 2010. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié du découpage sectoriel opéré, à examiner la pertinence des principes retenus en matière de présentation et le correct retraitement de l'information financière comparative.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

**ESPACE
PRODUCTION
INTERNATIONAL S.A.**

Comptes Consolidés

Exercice clos le

31 décembre 2011

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly Sur Seine et Courbevoie, le 29 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

**P R I C E W A T E R H O U S E C O O P E R S
A U D I T**

Etienne HENRY

M A Z A R S

Jean-Brice de TURCKHEIM